

france3-regions.franceinfo.fr

TÉMOIGNAGE. Après la violente agression d'un jeune à Buchy, la mère de la victime veut rétablir la vérité : "C

Manon Loubet

4-5 minutes

Publié le 09/06/2026 à 17h18

Temps de lecture : 3 min

La maman du jeune homme de 17 ans, violemment agressé par cinq personnes, dont un père de famille, à Buchy fin mai 2026, veut rétablir la vérité. Selon elle, il ne s'agit pas d'une histoire d'argent, mais plutôt de harcèlement. Détails.

Son fils a été [violemment agressé par cinq personnes](#), trois mineurs et deux majeurs, dont un père de famille. La scène a été filmée et postée sur les réseaux. La vidéo - que nous avons fait le choix de ne pas diffuser - est d'une violence insoutenable.

On y voit un adolescent à terre, tentant de se protéger avec ses mains, tandis que trois autres jeunes lui assènent coups de pied et coups de poing, au ventre, à la tête.

Un homme adulte saisit ensuite la victime par le col, la soulève puis cogne son visage à plusieurs reprises contre le pare-brise d'une voiture. Tous hurlent qu'ils vont "baiser" la victime, l'insultent, évoquent une histoire de "sous", de 20 euros.

La maman de la victime a tenu à rétablir la vérité. Tout a démarré à la fête foraine de Buchy, le week-end du 23-24 mai 2026. "Mon fils est intervenu auprès d'un jeune homme de 12 ans qui harcelait un autre adolescent de 12 ans. Il s'amusait à frapper, gifler son camarade. Mon fils, âgé de 17 ans, lui a intimé de le laisser tranquille en le prenant par le coude", explique la mère de famille. Une vidéo de son intervention avait aussi tourné sur les réseaux.

Elle assure que parmi les cinq agresseurs de son fils, il y a le jeune homme de 12 ans qui harcelait son camarade à la fête foraine de Buchy et son père. "Le père n'a pas dû aimer que son fils soit recadré par le mien. Mais dans ce cas, qu'il vienne nous en parler, on peut tout de même parler entre adultes responsables, entre parents ! Mais il a voulu faire justice lui-même, avec de la violence gratuite", soupire la maman de la victime.

En plus d'une plainte pour violences, la maman a aussi déposé plainte pour diffamation à propos de ce mensonge concernant l'histoire d'argent. "Mon fils, c'est quelqu'un de bien. Il n'a pas besoin, en plus de tout ça, de se faire salir sa réputation."

La mère du jeune homme de 17 ans est encore sous le choc quand elle évoque la vidéo. "Mon fils ne m'a rien dit. Quand il est rentré à la maison, il avait des bleus sur le visage, mais il m'a dit qu'il s'était fait ça en motocross. Puis, une autre mère d'élève m'a envoyée la vidéo qui tournait sur les réseaux sociaux et il m'a tout expliqué."

Si elle a voulu prendre la parole, c'est surtout pour son fils. *"Il s'en sort miraculeusement avec des bleus, mais il a subi une violence extrême. Aujourd'hui, il a peur, peur de leur vengeance. Déjà qu'il a subi quelque chose de grave, qu'il va devoir être suivi psychologiquement, je voulais rétablir la vérité sur ce qu'il s'est passé."*

Pour rappel, samedi 6 juin 2026, le père de famille, qui a participé aux violences, a été condamné à trois ans d'emprisonnement, dont 18 mois avec sursis et incarcération immédiate.

Le second mis en cause majeur, poursuivi pour non-assistance à personne en danger, a demandé un délai pour préparer sa défense, et sera jugé par le tribunal correctionnel le 13 juillet. Il est placé sous contrôle judiciaire dans l'attente de son jugement.

Le principal mis en cause mineur est quant à lui convoqué le 17 septembre prochain devant le juge des enfants. Le parquet a précisé avoir fait une demande de mesure éducative provisoire (interdiction de contact avec les coauteurs de l'agression et la victime, interdiction de paraître chez la victime, couvre-feu) en attendant une décision de justice.

Enfin, les deux derniers mineurs, poursuivis pour complicité de violences par enregistrement, sont convoqués devant le tribunal pour enfants le 18 août avec contrôle judiciaire (interdiction de contact avec les coauteurs de l'agression et la victime, interdiction de paraître chez la victime, couvre-feu, interdiction de détenir une arme).

**Tous les protagonistes dans cet article resteront anonymes.*